

Lilian Lepère, l'ex-otage des frères Kouachi, porte plainte contre TF1, France 2 et RMC



L'ancien otage de l'imprimerie de Dammartin-en-Goële accuse ces médias d'avoir mis en danger sa vie en révélant sa cachette en direct.

En avril dernier, six ex-otages de l'Hyper Cacher de Vincennes avaient déposé contre BFM TV pour mise en danger de la vie d'autrui. La polémique semble continuer puisque Lilian Lepère, otage retenu dans l'imprimerie de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne) le 9 janvier a décidé de porter plainte le 9 juillet contre RMC, France 2 et TF1 pour "mise en danger de la vie d'autrui" [selon Le Parisien](#).

L'homme était un miraculé puisqu'il avait réussi à rester caché pendant huit heures et demie sous un évier afin de ne pas être repéré par les terroristes. Mais Lilian Lepère estime que les médias, informés par un député de Seine-et-Marne, ont mis sa vie en danger en dévoilant sa cachette. Une enquête a été ouverte, jeudi 13 août par le parquet de Paris et selon Maître Antoine Casubolo Ferro, avocat de l'ancien otage : " la divulgation de ces informations en temps réel, alors même que les frères Kouachi, armés et déterminés, étaient susceptibles de suivre le déroulé des opérations, a fait courir un risque certain à Lilian".

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait relevé en février dernier 36 manquements aux règles de la communication audiovisuelle lors de la couverture que les radios et télévisions ont faite des attentats de Paris du 7 au 9 janvier.